



Fin de contrat congés non pris

Par **marilol_old**, le **20/08/2007** à **13:36**

bonjour voila j'ai un contrat d'accompagnement dans l'emploi en tant que aide a domicile j'ai signé un premier contrat de 6 mois du 24/08/2006 au 31/08/2006 il a été renouvelé comme prévu pour une durée de 6 mois du 01/03/07 au 31/08/07 et cela peut être renouvelé encore 1 ans

le 13 aout je suis convoqué pour résigner pour 6 mois mais entre temps ayant trouvé un autre emploi en (cdi) j'annonce mon désir de ne pas résigner pour 6 mois mais voila en fait depuis 1 an que je travaille à l'adm je n'ai eu que 3 semaines de congés en juin je ne sais ni combien j'ai le droit ni si je vais pouvoir les prendre sachant qu'il s'agit de deux contrats finalement peut être aurai je du prendre une partie dans les premiers 6 mois et le reste dans les 6 autres ?

merci de m'éclairer